Site de Marche-en-Famenne

D&L production

Marche-en-Famenne en chiffres

- **Quantité d'hydrocarbures déversés: 30.000 litres**
- **Quantité de terre à traiter: 4.000 tonnes**
- **Volume du schiste à traiter: 20.000 tonnes**
- **Volume de l'excavation: 6.000 m³**
- **Coût de la réhabilitation et du suivi: 904.811 €**
- **Superficie du site: environ 1 ha**

Gestion au quotidien

- Depuis l'accident, le site fait l'objet d'un "suivi actif". Il consiste à effectuer chaque année une ou plusieurs campagnes de prélèvement qui visent à surveiller la qualité des eaux et à apprécier l'évolution de l'impact du site sur l'environnement. A partir de juin 1997, les résultats des analyses ont montré l'absence d'hydrocarbures dans la nappe phréatique.

Glossaire

(1) Réhabilitation:
la réhabilitation comporte plusieurs étapes: définir les techniques de remise en état d'un site, établir le cahier des charges des travaux à réaliser, assurer leur mise en œuvre et veiller à leur gestion et enfin, assurer le suivi du site durant de nombreuses années.

(2) Membrane en HDPE:
membrane étanche en PolyEthylène Haute Densité qui assure une protection contre les agressions chimiques telles que celles provoquées par les hydrocarbures.

(3) CET de Classe II (Centre d'Enfouissement Technique):
installation contrôlée qui permet d'éliminer les déchets en les entreposant sur ou dans le sol. Les CET de Classe II sont destinés à accueillir des déchets ménagers et/ou industriels non dangereux.

(4) Géotextile anticontaminant:
géotextile qui garantit la non-contamination réciproque de matériaux contigus.

Pour une Wallonie qui respire.

SPAQuE s.a.

Boulevard d'Avroy, 38/6
4000 LIÈGE (BELGIQUE)
Tél.: 04/220.94.11
Fax: 04/221.40.43
E-mail: info@spaque.be
http://www.spaque.be

Editeur responsable: Philippe ADAM • Boulevard d'Avroy, 38/6 • 4000 LIÈGE

© Oeuvre créée par Luis SALAZAR.

Site de Marche-en-Famenne

Le 25 août 1991, un camion citerne se renverse à proximité de Marche-en-Famenne.
30.000 litres de mazout se déversent du camion, provoquent une importante pollution du sol et menacent un captage d'eau à usage alimentaire.

Suite aux mesures prises d'urgence après la catastrophe, une réhabilitation en profondeur intervient.

Aujourd'hui, le site est entièrement réhabilité et a retrouvé l'aspect de prairie qui était le sien avant l'accident.

SPAQuE s.a.
Société Publique d'Aide à la Qualité de l'Environnement

Quelques points de repères...

25 août 1991
Un camion transportant du mazout se renverse le long de la nationale 63 à proximité de Marche-en-Famenne.

L'accident provoque le déversement de 30.000 litres d'hydrocarbures.

26 août 1991
L'Office régional wallon des déchets mandate la SPAQuE pour que des mesures immédiates soient prises afin de minimiser les risques de pollution.

Septembre 1991
Les mesures d'urgence sont réalisées et consistent en l'excavation et l'isolement des terres et schistes pollués.

Juillet 1993
La SPAQuE est mandatée par la Région wallonne pour terminer la réhabilitation du site.

Décembre 1993
Etude de caractérisation géologique et hydrogéologique du site.

1996
Début de la réhabilitation[1]: évacuation et traitement des terres et schistes pollués et remise en état de la surface de stockage.

2000
Phase finale de la réhabilitation[1]: remblayage de l'excavation et reverdurisation.

Mazout se trouvant dans la prairie (1991).

30.000 litres de mazout se déversent dans une prairie

Le 25 août 1991, un camion citerne transportant du mazout se renverse et prend feu le long de la nationale 63, à la sortie de Marche-en-Famenne. Près de 30.000 litres d'hydrocarbures se déversent essentiellement dans une prairie située en contrebas de la chaussée. L'accident provoque une pollution du sol et de la nappe phréatique quasiment affleurante à cet endroit. Le problème est aigu car un captage d'eau potable du camp militaire, tout proche, se trouve à moins de 100 mètres, de l'autre côté de la chaussée.

Vue aérienne des tas de matériaux pollués et excavés (1991).

Agir dans l'urgence

Le lendemain de l'accident, le puits de captage d'eau menacé de pollution est fermé.

Dans les premiers jours du mois de septembre 1991, des travaux d'excavation sont réalisés. Ils consistent à enlever 40 cm de terre superficielle et sous-sol schisteux imbibés d'hydrocarbures et à les stocker sur des aires étanches. 15.000 m³ de schistes sont ainsi excavés et déposés en deux tas sur une membrane en HDPE[2] et 1.000 m³ de terres sont entreposés en neuf tas sur des bâches en plastique.

Reverdurisation d'une partie du site (1996).

Enlèvement des matériaux pollués (1996).

Evaluer le danger environnemental

Après les mesures d'urgence, le site est caractérisé c'est-à-dire qu'on évalue le danger environnemental qu'il représente.

Pour commencer, les structures géologiques et hydro-géologiques du sol sur lequel l'accident s'est produit sont étudiées. Ensuite, le degré de contamination du sol et l'impact de la pollution encore présente sur les eaux de surface et souterraines sont mesurés.

Pour terminer, des solutions pour réhabiliter le site sont proposées.

Enlever les matériaux pollués

La première phase de la réhabilitation[1] comporte deux étapes. D'abord l'évacuation et l'élimination ou le traitement des terres, schistes et matériaux pollués se trouvant sur le site. Ensuite, la remise en état, sous forme de prairie, de la surface qui a été utilisée pour stocker les matériaux excavés lors des mesures d'urgence.

Les schistes sont envoyés dans un centre de traitement. Les pneus sont utilisés en cimenterie pour leur pouvoir calorifique. Les membranes sont nettoyées puis réutilisées pour réaliser l'imperméabilité de bassins d'orage. Et enfin, les terres tout comme les bâches en plastique et les géotextiles sont éliminés dans une décharge de Classe II[3].

Remblayage du bassin par du schiste (2000).

Terminer la réhabilitation

La phase finale de réhabilitation[1] consiste en la remise en l'état de prairie du bassin formé lors de l'excavation des terres et schistes pollués et qui s'est progressivement rempli d'eau.

Pour commencer, l'excavation est remblayée au moyen de matériaux schisteux. Ensuite, elle est recouverte d'un géotextile anticontaminant[4] et de 40 cm de terre végétale.

Pour terminer, le terrain est ensemencé en prairie.

Site de Marche-en-Famenne réhabilité et remis en l'état de prairie (2000).